

COMMUNE DE MARPIRE

Compte rendu du conseil municipal

En date du 21 octobre 2016

Nombre de conseillers : En exercice 15 Présents : 13

Etaient présents : TRAVERS Alain – MOUSSU Thérèse – LEJAS Frédéric - PAIN Jean-Yves – ASSELIN Marie-Christine – DENIS Geneviève — FAUCHEUX Ludivine - DAGUISE Laurent – BEAUDUCEL Cécile – HALLET Christelle – DUBOIS Gildas – PINSARD Gisèle – SEVENO Hervé

Absents excusés : FAUVEL Auguste - DELAUNAY Thierry

Secrétaire de séance : Christelle Hallet

Ordre du jour :

- Modification des statuts du syndicat intercommunal des eaux de Châteaubourg
- Présentation du projet sur la mutualisation des services élaboré par Vitré Communauté
- Rapport d'activités 2015 SMICTOM
- Présentation de la taxe incitative (SMICTOM)
- Demande de subvention exceptionnelle par l'association sportive de Marpiré

Avant d'ouvrir la séance, Madame le Maire propose d'ajouter à l'ordre du jour les sujets suivants :

- Devis : pépinière Holder, chambre d'agriculture pour l'évaluation d'une indemnité d'éviction, entreprise Signaux-Girod
- RD106
- 11 novembre 2016
- Carte d'identité
- Assemblée générale de l'ARIC

I : Modification des statuts du syndicat intercommunal des eaux de Châteaubourg

La commune d'Argentré a demandé à rentrer dans le syndicat intercommunal au 01/01/2017 car son contrat se termine. De plus, la loi Notre incite également à rentrer dans les syndicats intercommunaux. Argentré a donc fait une demande déjà acceptée par le syndicat et chaque commune doit donc délibérer.

Le conseil municipal accepte qu'une délibération soit prise pour donner son accord.

II : Présentation du projet sur la mutualisation des services élaboré par Vitré Communauté

L'idée est de mutualiser les services et les agents afin de réduire les coûts tout en améliorant l'efficacité du service public. Cette pratique existe déjà pour les instructions d'ADS et conseil en énergie partagé.

Divers domaines sont proposés : informatique, assistance juridique, agent technique de voirie, ressources humaines...

Le conseil municipal donne son accord pour le projet de mutualisation.

III : Rapport d'activités 2015 SMICTOM

Jean-Yves nous fait une présentation du rapport d'activité 2015 du SMICTOM.

Quelques chiffres et faits marquants de 2015 :

- le SMICTOM représente 70 communes : pays de Vitré, pays de la Roche aux fées, pays de Châteaugiron
- distribution des composteurs
- accès par carte magnétique à Châteaubourg
- distribution de jeux pour les TAP
- parcours pédagogique au SMICTOM

IV : Présentation de la taxe incitative (SMICTOM)

Actuellement, notre taxe sur les ordures ménagères est payée avec la taxe foncière.

L'idée du Grenelle de l'environnement est de mettre en place une taxe d'enlèvement des ordures ménagères incitative qui est déjà en expérimentation sur Argentré.

Elle sera composée d'une part fixe toujours calculée sur la valeur locative du logement et d'une part variable en fonction de la quantité de déchets par foyer. La grille tarifaire ne sortira que fin 2018.

Des ambassadeurs vont passer à domicile à partir du 7 novembre 2016 pour communiquer et distribuer les bacs. L'année 2018 sera une année de test à blanc et fin 2018 une estimation de notre taxe sera calculable.

V : Demande de subvention exceptionnelle par l'association sportive de Marpiré

L'association a fourni les documents demandés : évolution des effectifs, budget prévisionnel de la manifestation et budget comptable des années 2014 et 2015.

Le conseil municipal décide de participer à la manifestation en attribuant une subvention de 500€.

Jean-Yves précise qu'une entreprise est venue pour constater les travaux nécessaires pour l'éclairage du terrain de sport.

VI : Devis :

Pépinière Holder pour les parterres de la place de la mairie : 600€ HT de fournitures de plantes qui seront plantées par Michel.

Le conseil municipal valide ce devis.

Pour le projet de lotissement, nous allons acheter des terres utilisées par un agriculteur donc nous lui devons une **indemnité d'éviction**. Le devis auprès de la Chambre d'agriculture, pour l'évaluation de cette indemnité d'éviction, est de 850€ TTC.

Le conseil municipal ne valide pas ce devis et cherche d'autres possibilités pour faire cette évaluation.

Alain nous présente un devis pour un panneau de signalétique pour la place de la mairie de **l'Entreprise Signaux-Girod** de 258€57 HT.

Le conseil municipal valide ce devis.

VII : RD106

Des panneaux et de la signalétique ont été mis sur la route des lacs mais à l'initiative du département.

VIII : 11 novembre 2016

Comme les autres années, une cérémonie aura lieu vers 12h00 au monument aux morts avec les anciens combattants et les enfants de l'école suivi d'un verre de l'amitié.

IX : Carte d'identité

A partir du 1^{er} décembre 2016, la Préfecture nous a informés que les communes ne vont plus pouvoir accepter les demandes pour les cartes d'identité. Il faudra aller dans les mairies équipées de biométrie soit Vitré ou Châteaubourg.

X : Réunion de la CSF

Une réunion débat sur l'obsolescence programmée des appareils organisée par la CSF le mardi 25 octobre à 20h30 à la salle des fêtes.

XI : Assemblée générale de l'ARIC

Frédéric nous propose de participer le samedi 19 novembre à Guer à l'assemblée générale de l'ARIC.